

communiquer au ministre leur avis honnête, motivé et utile. S'il existe des communiqués confidentiels c'est, la chose est claire, qu'ils ne doivent pas être portés à la connaissance du public. Nous devons encourager les fonctionnaires à parler franchement et ouvertement. Nous ne devons pas les museler en adoptant cette motion.

Pour ne pas faire perdre de temps à la Chambre, je m'abstiendrai de parler du maintien de ce privilège évident et inaliénable. On trouve dans le harsard des douzaines de précédents à l'appui de ma thèse. Si l'on ne veut pas saboter l'administration, cette motion doit être rejetée, et le député de Lotbinière (M. Fortin) le sait.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre est-elle prête à se prononcer? Que tous ceux qui sont pour la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A mon avis les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Conformément à l'article 66 (7) du Règlement, le vote est remis à huit heures ce soir.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, comme cela met fin à cet article de nos travaux, ne conviendrait-il pas de demander que la séance soit levée pour le souper?

M. Forest: Non, je crois que nous devrions passer au prochain article des travaux, savoir les bills privés.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Il n'y a pas consentement unanime.

• (6.20 p.m.)

BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

LA CORPORATION D'HYPOTHÈQUE HURON ET ÉRIÉ

M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton) propose la 2^e lecture du bill n° S-7, concernant la Corporation d'Hypothèque Huron et Érié.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois, puis déferé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.)

[M. Stafford.]

M. Forest: Monsieur l'Orateur, vu les progrès réalisés, plairait-il aux députés que la Chambre s'ajourne jusqu'à huit heures?

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Comme il est environ sept heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à huit heures.

(La séance est suspendue à sept heures.)

Reprise de la séance

La séance est reprise à huit heures.

DEMANDES DE DOCUMENTS

AIR CANADA—LE DÉMÉNAGEMENT DE LA BASE D'ENTRETIEN DE WINNIPEG

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. En conformité de l'alinéa 7 de l'article 6, il est de mon devoir de demander à la Chambre de revenir à l'étude des mesures d'initiative parlementaire en vue de la mise aux voix qui avait été différée plus tôt dans la soirée.

(La motion de M. Fortin, mise aux voix, est rejetée.)

• (8.10 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Beaudoin
Benjamin
Burton
Dionne
Fortin
Gauthier
Gilbert
Godin
Harding
Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre)

MM.

Lambert (Bellechasse)
Laprise
Lewis
MacInnis (M^{me})
(Vancouver-Kingsway)
Orlikow
Rodrigue
Rondeau
Tétrault
Thomson (Battleford-
Kindersley)—19.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Alexander
Allmand
Anderson
Badanai
Baldwin
Barrett
Basford
Béchard
Bell
Blair
Borrie
Boulanger
Breau

MM.

Caccia
Cadieu (Meadow-Lake)
Cadieux (Labelle)
Cafik
Carter
Clermont
Cobbe
Comtois
Corbin
Côté (Richelieu)
Crossman
Crouse
Cullen